Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 71 (1932)

Heft: 29

Artikel: Conte blanc lausannois

Autor: Woelfli, F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-224682

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOU Journal de la Suisse romande paraissant le samedi Rédaction et Administration :

Pache-Varidel & Bron

Lausanne

III

ABONNEMENT:

Suisse, un an 6 fr. Compte de chèques II. 1160

III

ANNONCES:

Agence de publicité Amacker Palud 3, Lausanne.



MONNAIE ET CHANSON

N 1804, le Canton de Vaud, devenu Etat indépendant depuis une année, ouvrit un atelier monétaire qui frappa des batz, des ¼ de franc et des rappen. En 1826, les cantons de Berne, Fribourg, Bâle, Argovie et Vaud se lièrent par un concordat. Vaud émit dès lors des pièces de 5 batz et, en 1845, une pièce de 1 franc destinée à commémorer la nouvelle Constitution adoptée le premier août 1845.

La loi fédérale du 7 mai 1850 créa enfin pour toute la Suisse, le système monétaire qui existe encore maintenant.

A cette occasion, le poète et chanteur popu-laire qu'on appelait le Père Grise, mit en vente un minuscule chansonnier de huit pages contenant quatre chansons suivies d'un mot sur les monnaies et d'un tarif ou compte-fait des batz à 14 centimes; le tout imprimé chez S. Genton, Luquiens & Cie.

L'exemplaire bien conservé que nous avons sous les yeux appartenait à Moyse Chapuis?? Voici la première chanson intitulée :

Le batz et le centime.

(Air du mont d'Elvire).

1. Prêtez l'oreille au Père Grise, Qui vient vous offrir sa chanson, Excellente est sa marchandise, Sa table de réduction. Le batz n'inspirant plus la rime, Remplaçons donc le vieux billon: Donnez-moi quatorze centimes, Je prends le cent pour un franc rond.

2. Tout se fait vieux dans la nature, Les plus beaux deviennent barbons. A la plus belle des parures, Souvent succède un vieux chiffon. Puissent des vieux batz les rognures Ressusciter en beau billon! Que ceux qui pratiquent l'usure, Comme eux soient mis dans le pilon.

3. Adieu les batz, vieille monnaie! Disparaissez de l'horizon, Votre figure était peu gaie, Votre crasse, plus de saison. Puissent les francs et les centimes, Les écus, les napoléons, Devenir nos amis intimes Et nous abonder à foison!

Les trois chansons suivantes n'ont aucun rap port avec les batz, les rappen et les francs. Elles paraissent avoir été ajoutées pour aider à la vente du petit opuscule.

La première des trois se rapporte à la soirée de Sylvestre 1850 et est intitulée: Couplets de Nouvel-An (se chante sur l'air : Que l'amour est agréable).

La seconde a pour titre: Départ des jeunes fil-

les pour la Californie, à la recherche des maris dorés. Voici le début d'une des strophes:

Jeunes amants, ma foi ! gare à vos belles, L'or a séduit bien souvent un tendron : L'homme, là-bas, ne peut vivre sans elles, II faut des femmes à l'or et aux colons. Dri, dri, dri, dri, dri,

Que l'amour soit de la fête, Dri, dri, dri, dri, dri, C'est de Cupidon le cri.

Dans un genre un peu plus relevé, la troisième chanson célèbre: Le retour en Suisse (se chante sur l'air: Steiger n'est plus, Loyola dans tes mains)

Voici le premier couplet :

J'ai voyagé sur la terre et sur l'onde, J'ai parcouru tout ce vaste univers. J'ai vu l'ancien, j'ai vu le nouveau monde, Bien des climats, bien des pays divers. J'ai vu Stamboul, après Rome et Venise, Vu l'oasis où les mois sont des jours : Mais rien pour moi ne vaut encor la Suisse, A mon retour, je reviens pour toujours, etc.

Cette dernière chanson est suivie d'un mot sur les monnaies, rappelant que par décret du Grand Conseil, en date du 2 août 1850, la nouvelle monnaie a été fixée dans le rapport suivant avec l'ancienne : Le batz vaut 14 centimes, sauf pour les batz de Neuchâtel et de Glaris qui ne valent que 13 centimes.

Pour 10 francs, il faut 71 batz et dix centi-

Pour extrait conforme: J. Candaux, pasteur.



LÈ CARREAU A FREGUELHIU

REGUELHIU n'ètâi pas on retsâ. S'ein manquâve atant que cein que manque à on ètiâirû po ître onna vatse. L'è tot vo dere. Mâ, se Freguelhiu n'ètâi pas retso, l'ètâi vi quemet on ètiâirû, dzoïâo quemet lî et châotèrî à vo bailhî lo carouset pè la tîta. Avoué cein adî guié et prêt à vo rebriquâ en sè soreseint. Po ion que compregnâi lè rise, ein ètâi lo premî. Mâ faillâi, pos lâi dêvrea de ceilia compre faillâi. faillai pas lai devesa de cliao croûre farce que vo baillant à èterni ein vo serreint lo nâ rein que de lâi peinsâ. Na, Freguelhiu ètâi pllie fin que tot cein, preuva ein è que tote lè damusalle lo trovâvant à lâo potte. Sè sarâi maryâ bin dâi coup, l'è su, se n'avâi

pas ètâ on simpllio cordagnî. Adan, vo séde, po lè damusalle d'ora, s'on n'a pas on tenotmobile, on n'è pas quaucon qu'on pouésse maryâ. Cein va oncora po onna croûie danchâ, âo bin po rire à onna veilhiâ de vin couet. Mâ, po fére on bet d'accordâiron avoué dâi Freguelhiu, n'ein è pas quiestion, n'ant min de tsâino de montra ein or et principalameint min de tenotmobile.

Cein ne bourlâve pas Freguelhiu que restâve adî soreseint et rigueneint dein son metî de cordagnî. Tapâve lo solin et terîve lo legnu tota la dzornâ ein tsanteint. Pregnâi la vya pè lo bon bet, quemet faut fére.

Tota la dzornâ, de l'auba à la né tsesâite, travaillîve dè coûtè la fenîtra de sa boutiqua. Oh!

onna tant vîlhie fenîtra que lè carreau ètant vegniâ avau Adan, po que lo verro lâi cotâi pas tant, l'avâi tout bounameint betâ à la pllièce onna folhie de papâ que l'avâi fé godzî dein onna gotetta d'oûlhio. Vo séde que clli papâ l'è cllià quemet onna botolhie et qu'on lai verrai quasu onn'ama à travè. Doù carreau trossa: doû carreau remet ein papâ d'oûlhio et Freguelhiu que tsantâve derrâ:

Fiéso, fiéso mon solin Po lè solà à ma Colin!

Vaitcé qu'on coup, on gros vatsâ qu'ètâi perquie avoué dâi z'autro et quauque damusalle que passâvant, l'a de dinse:

Atteinds-tè vâ! vu fére onna farça à Freguelhiu. On va rire, et pu cein va bin amusâ lè tsermalâire. Dite rein!

Adan, va vè la fenîtra âo cordagnî, plliante la tîta dein lo papâ que fasâi lo carreau et sè trâove lo vesâdzo dein lo pâilo, ein brâmeint : Freguelhiu è-te dedein?

Freguelhiu ne fâ ne ion ne doû. A son tor, plliante la tîta du dedein ein dèfro dein l'autro carreau ein panâ d'oûlhio, et repond dinse :

Na, ie vint de saillî! Sti coup, lè Freguelhiu que l'a passa po pllie fin et, se l'avai voliu, l'arai pu eimbransî tot lo tropî dâi damusalle.

Marc à Louis.

CONTE BLANC LAUSANNOIS



ANS la Feuille d'Avis de Lausanne du 1er avril dernier, les lecteurs de ce quotidien ont pu lire l'annonce sui-

HERITAGE.

Les personnes qui auraient connu feu M. Gédéon-Timothée Blanc, bourgeois de Lausanne, parti en Amérique en 1896, et qui estiment avoir un lien de parenté avec le défunt susnommé, sont priées de déposer leur adresse, sous «Héritage» et pli fermé, chez la concierge de la villa «Les Lilas blancs», chemin du Treyblanc, Lausanne, qui fera parvenir.

Comme notre bonne ville de Lausanne comptait en 1931 cent-vingt-quatre personnes isolées et cent-soixante-dix ménages du nom de Blanc, il était permis de supposer que la concierge en question allait être débordée de correspondances ayant trait au dit héritage. Or, il n'en est rien. Se méfiait-on de cette annonce, parue un premier avril, jour traditionnel des mystifications? C'est probable, car une seule et unique enveloppe avait été déposée à l'adresse indiquée.

Après quelques jours d'attente et ne sachant que faire, l'honorable concierge qui avait lu l'annonce en question, est venue nous nantir de ce cas embarrassant et nous demander conseil. Etant donné le caractère impersonnel de l'adresse, nous n'hésitons plus, aujourd'hui, à donner connaissance aux lecteurs du Conteur du contenu de l'enveloppe indistribuable.

« Madame Blanc,

Je viens de lire votre annonce dans la Feuille d'Avis à propos d'un héritage. Comme je ne peux pas, comme ça, de but en blanc, vous dire qui je suis, je dois tout d'abord vous expliquer comment et quand j'ai connu ce Monsieur Blanc, parti pour les Amériques et qui en est mort, à

ce qu'il paraît.

C'était un jour de vente de « Blanc » dans un grand magasin de Lausanne. On trouve des fois de ces occasions qu'on aurait tort de ne pas en profiter, n'est-ce pas, Madame? Bref, voilà que je vois un Monsieur qui se promène, l'air soucieux, parmi tout ce linge blanc. Un homme dans les caleçons et les chemises, ça frappe, n'est-ce pas? Il avait déjà des cheveux blancs et une figure à faire pitié, blanche comme un drap qui sort de chez la blanchisseuse. J'ai bien cru un moment qu'il allait s'évanouir; son regard était tout drôle et on ne lui voyait que le blanc des yeux, par moment. « Vous vous sentez mal, Monsieur? » que je lui demande. Sur quoi il me répond: «Oui, ma bonne dame, j'ai le mal blanc, autrement dit un panari, si vous aimez mieux. J'ai passé une nuit blanche à souffrir ». A la caisse où j'ai payé mon achat on m'a dit que c'était un M. Blanc.

» Et voilà, chère Madame Blanc, comment j'ai connu feu votre mari. Quant à vous dire quand, ce me serait un peu difficile à préciser. C'était en tout cas l'année où il y a eu tant de vers blancs à la campagne, vous vous rappelez. Il y a eu aussi des gelées blanches en juin, mais ensuite est venu ce vent blanc qui fait mûrir les blés. C'est cette même année que mon beau-frère

s'est tué au Mont-Blanc.

» Je me suis laissé dire que ce M. Blanc, votre mari défunt donc, avait fondé une fabrique de fer-blanc, là-bas, en Amérique et qu'il avait fait fortune dans une mine de blanc de Troyes. C'est

bien possible, après tout.

- » En ce qui me concerne, je suis une veuve Blanc, comme vous. Mon pauvre mari avait une petite santé et devait suivre un régime : du blanc-manger, fait avec le blanc d'œufs de pou-les blanches; puis du blanc de poulet, du pain blanc et, après son dîner, un verre de « petit blanc » de notre vigne du « Fauxblanc » qu'on possédait, près Pully. On passait l'été à Vers-chez-les-Blanc, chez mon beau-père, Gédéon Blanc; ma belle-mère était une Pamblanc, étant
- » J'ai une fille, Blanche, qui vient de communier à Pâques. Il fallait voir ce qu'elle était mignonne, toute en blanc. Dans quelques années, il faudra la marier, mais la blanche colombe ne sera pas pour le premier blanc-bec venu; il faudra qu'il montre patte blanche pour l'avoir. Entre nous, elle fréquente un jeune homme d'Ecublens, dont les parents auraient joliment d'écus blancs, à ce qu'il paraît

» Après tout ce que je viens de vous dire, il semblerait qu'on soit de parenté, dans cet héri-tage, mais il faudra que ce soit écrit noir sur blanc. Pour ne rien faire tant de paperasserie, vous n'auriez qu'à me signer un chèque en blanc, que je remplirai moi-même, au plus juste, pour ne pas vous donner cette peine.

» Recevez, chère Madame Blanc, mes bonnes

salutations.

» Veuve Blanc-Blanc. »

(P. c. conforme: F. Wœlfli).

Le Traducteur, journal allemand-français pour l'étude omparée des deux langues. Lectures saines, choisies dans tous les domaines de la littérature française et allemande, traductions exactes, permettant d'éviter les longues recherches dans les dictionnaires ; voilà ce qu'offre « Le Traducteur » à ses abon- Un numéro spécimen sera envoyé gratis, sur demande, par l'administration du Traducteur, à La Chaux-de-Fonds (Suisse).

Oh! alors... — Oh! méchant, méchant! Pourquoi n'êtes-vous pas venu hier soir? Est-ce ainsi que l'on traite une fiancée que l'on dit aimer à la folie? - Pardonnez-moi, je vous en prie. Je ne suis pas

coupable. Pas coupable! avez-vous une excuse valable?
Oh! je crois bien.

Donnez-la donc, cette excuse!
 Voilà. Un médecin m'avait dit le matin même:

Vous avez des battements de cœur. Je vous con-

- Alfred, je vous adore.

ON COMMENCE DEMAIN



UAND on est sur le militaire, nous autres du canton de Vaud, on a encore joliment l'habitude de ronchonner. Mais quand même on a bonne idée de faire con-

venablement son service. Et des chefs qui savent nous prendre, ils peuvent bien compter de ne pas se voir à l'affront. Pardine, on comprend assez ça qu'il faut qu'y en ait qui aient la com-mande, et qu'il faut obéir recta. Ça ne pourrait pas aller autrement, surtout dans ces rassemblements où, quand on voit le tas qu'on est, on s'étonne encore que les femmes aient pu faire tant

de ce monde.

Oh! mais alors, pour ce drill à Guillaume, comme le gros Ulrich s'était mis dans l'idée, pour claquer les talons comme des tabornios, pour marcher comme si on avait une paire d'écha-las en place de jambes, on n'a pas été faits pour ça. On ne veut pas être pris pour des mécaniques ni pour des bêtes. Et puis, peut-être qu'on n'est pas des plus mauvais soldats pour ça; il fait toujours bon garder une brique de jugement. En tout cas, je vous dis, il ne faut pas essayer de faire des Prussiens avec des Vaudois. Ceux qui ont cru d'y réussir, il faudrait seulement qu'ils sachent comme ils ont dégoûté les hommes du service, et comme ils se sont fait moquer d'eux par le monde. Ça les ramènerait à des meilleurs sentiments.

Il s'est trouvé par Bière — mais voilà déjà bien quelques bons pairs d'années — un capitaine qui était revenu tout chaud de par ces Allemagnes et qui ne voyait rien de beau comme ces singeries qu'ils faisaient par là-bas. Il traitait les recrues, canonniers, tringlots, tout, comme une bande de pattiers. Il aurait fallu qu'on trem-ble rien qu'à le regarder. Bien sûr que ces jeunes gens ça les impressionnait encore et qu'ils n'osaient pas autrement que de se laisser manier, quand même ce commerce ne leur plaisait rien

Il s'est justement rencontré que le bataillon 3 avait son cours par Bière, mais non pas aux casernes. Ils ont pris leurs cantonnements dans le village même. Vous savez assez comme ça va : ils se sont tout de suite retrouvés quelques-uns d'une petite coterie, qu'ils avaient déjà fait bien des cours ensemble ; quoi, ils étaient bientôt bons pour passer en landwehr. C'était tous de ces corps qui ont l'habitude de se soigner, tant au civil qu'au militaire, de ces bons gros pansus, que le ventre leur croît toujours. Et quand il faut qu'ils repartent au service, c'est tant qu'ils peuvent se renfatter dans leurs z'haillons de guerre, même en sautant bien des boutons. Ces gaillards ont toujours le coup pour se faire mettre de cuisine, et on peut être sûr qu'ils ne veulent pas se biler, sauf pour éclaffer des kilos. Mais quand même ils font leur service, et au moins avec eux on a toujours du rata de sorte. Ils ont aussi le coup pour faire de ces bonnes soupes avec toute espèce de jardinage, et du ragoût qu'avec une forte platée de riz on ne peut pas manger meil-

Eh bien, ils étaient donc quatre ou cinq de ces vieux devant une porte de grange, tout proche du «Guillaume Tell», qu'ils discutaient où il fallait qu'ils aillent manger la fondue. Faut-il pas que ce capitaine que je vous ai donc dit vienne à croiser par là sans qu'ils y fassent attention. Bien sûr, ça n'était pas mauvaise vo-lonté; c'est seulement qu'ils n'étaient pas à l'œil. Enfin, suffit qu'ils n'ont pas fait le salut quand il a passé. Quand mon capitaine a ça vu, le voilà qui se lance à leur tracer contre, avec sa moustache qui se dressait qu'un matou en colère n'aurait pas pu de mieux, et en roulant des yeux si tellement épouvantables qu'on aurait cru que le tonnerre voulait lui sortir de la tête. Et quand il a été tout proche, il leur fait comme ça avec son ton le plus terrible : «On ne vous a donc pas appris à saluer dans ce bataillon!»

Il se croyait de les faire rentrer sous terre, mais il était bien loin de compte. Pensez-vous voir : des hommes que probablement ils étaient tous municipaux ou mêmement syndics dans leur commune! ça ne voulait pas s'épouairer comme des jeunes gens qui passent seulement l'école. Ils ont donc pris la position, bien correctement, sans pourtant trop rentrer leur ventre, que, pardine, ils n'avaient pas honte d'être gros, et un s'est avancé, a fait un salut militaire plein de civilité, et lui a répondu, tout gentiment, comme un bon papa qui voudrait expliquer quelque chose à son gosse:

- Que oui, mon capitaine! mais... on com-

mence demain!

Il paraît que le capitaine n'était pas resté assez longtemps en Prusse; il lui restait un fonds d'esprit qui n'avait pas pu fondre. Il avait toute bonne idée de les agoniser de mauvaises raisons, mais c'est tant qu'il a pu tourner sur ses talons en vous rabattant sa moustache qu'ils ne voyent pas qu'il riait. Et le moment d'après, quand il a raconté l'affaire à un collègue, il ne s'est pas tenu de dire:

- Charrettes de Vaudois! Tu ne peux pas les démonter. Ceux de là-bas, quand même, ils n'au-

raient pas trouvé celle-là.

L'autre a répondu : - Tu vois bien! Et un qui veut les prendre comme ils sont, il en fait toujours quelque chose. Gédéon des Amburnex.

EN VERS ... ET CONTRE TOUS!

On dit que la poésie est en décadence.

On a beau leur voter des primes, L'art des faiseurs de vers se meurt; Même à minuit, l'heure des rimes, On ne trouve plus de rimeurs.

On prétend, et c'est bien commode, Que dans notre monde à l'envers, Les couleurs ont passé de mode Et qu'on ne songe plus aux vers.

Du coup, l'Alexandrin classique, Aux douze pieds, c'est insensé, Confit dans quelque gros lexique Ne sait plus sur quel pied danser.

Pegase, tes vols dans l'espace Font place à des plaisirs nouveaux, Et tu fais pitié, quand tu passes Devant nos quarante chevaux.

Lorsqu'un poète, d'aventure, Se fait annoncer, dans le nez Craignant quelque oiseuse lecture, On lui crie: «Entrez sans sonnet!»

S'il veut, en vers de circonstances, Célébrer Monette ou Loulou On lui dit: « Gardez vos dix stances » Et mettez votre lyre au clou!»

Tandis qu'en la voûte éternelle Très loin des mortels, tout là-haut La muse a replié son aile Vaincue par l'ange Radio!

Dans nos existences moroses, C'est pour cela, sachez-le bien, Qu'on fait et qu'on dit tant de choses Qui vraiment ne riment à rien! Pierre Manaut.

Pénitence. — Le cardinal Rampolla, quand il était secrétaire de Léon XIII, reçut un jour, la visite d'un jeune homme de la noblesse française, qui avait fait le voyage pour venir se confesser à lui.

- Monseigneur, lui dit le pieux voyageur, je vais prochainement me marier... Aussi ai-je tenu auparavant à me mettre en règle avec Dieu.

- C'est un bon sentiment, mon enfant, répondit le cardinal. Je vous écoute.

Les explications furent longues. Le jeune homme avait eu une jeunesse orageuse: il avait beaucoup péché... Aussi, quand il eut fini, le cardinal resta un moment silencieux.

- Quelle pénitence m'ordonnez-vous, Monseigneur? finit par demander le pécheur.

Alors, le cardinal dit doucement :

— Aucune, mon enfant... Vous allez vous marier... C'est bien suffisant.